

École Municipale de **M**usique et de **D**anse

LES ACTIVITES PROPOSEES A L'EMMD

Côté musique...

- Eveil Musique et Mouvement (moyenne et grande section de maternelle)
- Initiation musicale (CP)
- Apprentissage d'un instrument (à partir du CE1)
- Formation musicale
- Classes d'instrument : piano, guitare classique, violon, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone et tuba, guitare et basse électrique, percussions (A noter : la classe de percussions n'est pas une classe de batterie uniquement, on y apprend aussi le vibraphone, le xylophone, les congas, le tambour, les timbales, etc.)
- Classe de technique vocale
- Pratiques collectives : ensembles instrumentaux, orchestre à cordes ou orchestre d'harmonie
- Chorale enfants (à partir de 9 ans)
- Formation du musicien adulte
- Ateliers musicaux et pratiques collectives (Atelier d'improvisation, de Jazz, de transmission orale ; ensembles de musiques actuelles ou de guitare électrique ; ensemble de guitare classique, de violon, de flûte, de clarinette, de saxophone, de cuivres, de musique de chambre)
- Big Band
- Chorale adultes

N.B : La formation instrumentale comprend : la formation musicale, la pratique d'un instrument, et une pratique collective (dès que le niveau de l'élève le permet)

La Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

Proposée à partir de l'entrée en 6^{ème} au collège Voltaire à Sorgues, ce dispositif en partenariat avec le collège Voltaire permet aux élèves inscrits d'accéder gratuitement à la pratique d'un instrument et de la musique en orchestre pendant toute la durée de leur parcours au collège.

Côté danse...

- Eveil Musique et Mouvement (moyenne et grande section de maternelle)
- Initiation à la danse (CP et CE1)
- Danse classique (à partir du CE2)
- Danse Classique pour les adultes et les adolescents à partir de 15 ans (ayant déjà pratiqué la danse)

Tous les détails du fonctionnement de l'école de musique et de danse sont à retrouver dans le règlement intérieur et dans le règlement des études de l'EMMD.

LE CURSUS EN CYCLES :

A l'EMMD, nous proposons un enseignement de qualité et approfondi pour la musique comme pour la danse. L'apprentissage des élèves est structuré par un Coursus en Cycles, lui-même précédé d'une phase d'Eveil et d'une phase d'Initiation.

Bien entendu, un élève motivé peut débiter la musique et/ou la danse à tout âge, il revient alors à l'équipe pédagogique et à la direction de décider s'il peut intégrer un Cycle, ou s'il est plus adapté de l'orienter vers un parcours personnalisé.

- **La phase d'Eveil** dénommée à Sorgues « Eveil musique et mouvement » a pour objectif de proposer un éveil transversal, alliant les fondamentaux de la musique et de la danse dont la complémentarité permet d'enrichir l'apprentissage. C'est un moment ludique et créatif, orchestré par un binôme2 professeurs, pour sensibiliser ces jeunes enfants à la dimension artistique en expérimentant la musique et le mouvement. (Moyenne et grande section de maternelle). 1h/semaine
- **La phase d'Initiation** permet aux enfants de faire leur choix, musique, danse ou bien de poursuivre dans les deux disciplines! Toujours de façon ludique, les apprentissages vont peu à peu se structurer afin de préparer les élèves à aller plus loin : l'apprentissage d'un instrument (à partir du CE1), ou celui de la danse classique (à partir du CE2). 1h/semaine pour chaque discipline
- **Le Précycle** destiné aux jeunes musiciens sortant de la classe d'Initiation et qui débutent l'apprentissage d'un instrument. Cette année est fondamentale pour déterminer si le choix de l'instrument correspond bien au désir de l'enfant. Il pourra alors l'année suivante entrer en premier Cycle, ou se voir proposer une réorientation vers un autre instrument. 1h30/semaine
- **Le premier Cycle** pour la musique comme pour la danse, peut se dérouler entre 3 et 5 ans, en fonction de l'évolution de l'élève. Cela lui permet de progresser sereinement et à son rythme, pour atteindre les objectifs de fin de Cycle. Une évaluation est alors organisée, devant un jury, afin de valider le premier Cycle et d'accéder au second Cycle.
- **La formation instrumentale** (Précycle, 1^{er} et 2^{ème} Cycle) comprend 3 modules :
 - => la formation musicale : qui permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour pratiquer un instrument. 1h à 1h30/semaine
 - => un cours individuel d'instrument : avec le professeur spécialiste de la discipline. 30 minutes/semaine
 - => une pratique collective : dès que le niveau de l'élève le permet (ensembles, orchestres, etc.) 1h à 1h30/semaine
- **Le dispositif « Pilote »** a été mis en place afin de proposer une alternative au cursus traditionnel. Il s'agit d'un enseignement musical qui s'organise autour du modèle d'une « Classe orchestre ». Il est accessible après l'année de Précycle pour certains instruments uniquement. Il se déroule sur les deux premières années du 1^{er} Cycle. 2h30/semaine

- **Pour la danse classique** à partir du premier Cycle, deux cours par semaine sont nécessaires afin de permettre aux élèves de progresser et d'exploiter tout leur potentiel. 2h30 à 3h/semaine
- **Le second Cycle** se déroule sur le même modèle que le premier Cycle pour la musique comme pour la danse. Les apprentissages s'intensifient, les élèves gagnent en maîtrise, en autonomie et en assurance. 3h30/semaine minimum

LES AUTRES CURSUS:

- **Le Coursus adolescents et adultes** peuvent trouver une formation adaptée à chacun, en fonction de son parcours artistique, de son désir et de sa motivation. La formation musicale reste indispensable si l'on souhaite apprendre un instrument, et la participation à la vie de l'école au travers des ensembles, des auditions et des concerts, également.
- **Les ateliers**, ouverts à tous, adolescents ou adultes, pratiquant déjà la musique, les ateliers de musiques d'ensemble et autres pratiques collectives sont proposées. Sans formation musicale obligatoire, chacun pourra être orienté en fonction de ses capacités musicales et de ses goûts (chorale, musiques actuelles, Jazz, Big Band, etc.).

LES INCONTOURNABLES:

- **Les pratiques d'ensemble** sont au cœur de l'apprentissage et dès que possible, les élèves enfants ou adultes, sont intégrés dans les différents ensembles et/ou orchestres proposés à l'école de musique.
- **La participation à la vie de l'école** aux auditions, concerts, spectacles et autres manifestations est encouragée tout au long de l'année afin de multiplier les occasions de se produire en public. Les classes de danse, de part leur dimension collective sont habituées à fonctionner et à se produire en ensemble.
- **Les projets pédagogiques et artistiques** visant à décroiser les classes, les spécialités et les disciplines, sont organisés régulièrement.
- **Des artistes professionnels** sont également invités chaque année afin que les élèves puissent s'épanouir artistiquement à leurs côtés lors de master class, stages, concerts, etc.